

MAIRIE DE METZ

CONSEIL MUNICIPAL DE LA VILLE DE METZ

EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS

Séance du 29 septembre 2022

DCM N° 22-09-29-18

Objet : Subventions dans le cadre de la lutte contre les discriminations.

Rapporteur: M. VORMS,

Couleurs gaies est une association qui depuis de nombreuses années maintenant, œuvre dans le champ de la lutte contre les discriminations et est à ce titre soutenue par la Métropole et l'Etat pour intervenir en milieu scolaire auprès de plusieurs milliers de collégiens et lycéens mosellans.

Elle propose deux projets visant à faire évoluer les mentalités, pour une société plus inclusive et propose de participer à déconstruire les clichés et les préjugés est une étape importante pour lutter contre les discriminations. Les stéréotypes, vision simplifiée de la réalité, constituent la base sur laquelle peuvent prendre appui des comportements discriminatoires alors que les préjugés donnent lieu à des jugements de valeur ou des idées préconçues à l'encontre d'un groupe d'individus, en leur attribuant des caractéristiques ou comportements non fondés sur la réalité.

Si aujourd'hui la société française a évolué sur la question LGBTQI+ (lesbiennes, gays, bisexuelles, trans, queers, intersexes et autres variantes de l'identité de genre), Couleurs gaies propose de rendre visible l'histoire peu connue du mouvement LGBTQI+ lorrain et de son apport au patrimoine local. Cela passera par un cycle d'animation sur l'histoire du mouvement LGBTQI+ en Lorraine, des visites du patrimoine (Fort de Queuleu, à la Porte des Allemands, en passant par la Place de la Comédie...), des podcast...

Le second projet vise à « promouvoir le sport inclusif LGBTQI+ et le respect de l'autre, quel que soit son genre, son origine ou son orientation sexuelle ». Il s'agira également de valoriser les différentes structures, clubs sportifs, déjà engagées et inscrites dans une démarche bienveillante vis-à-vis des personnes LGBTQI+. Des vidéos et une exposition seront réalisées afin de servir de supports de discussion et de sensibilisation. Les éducateurs sportifs, amateurs et bénévoles qui le souhaitent, pourront bénéficier de sessions de sensibilisation sur la question des discriminations liées au genre, à l'identité et orientation sexuelle. Les clubs sportifs qui le souhaitent pourront également être accompagnés par l'association pour mettre en œuvre des actions promouvant le sport inclusif. Des temps d'échange, du type conférence-débat, avec des acteurs engagés dans la promotion du sport inclusif compléteront la dynamique et permettront de mobiliser le public autour des valeurs de fraternité et d'égalité

qui sont attribuées au mouvement sportif.

En conséquence, la délibération suivante est soumise à l'approbation du Conseil Municipal.

LE CONSEIL MUNICIPAL

Les Commissions compétentes entendues

VU Le Budget Primitif,

VU la délibération du Conseil Municipal en date du 2 juillet 2009 relative à la signature d'un Plan de Lutte Contre les Discriminations,

CONSIDERANT l'intérêt des projets présentés

APRÈS EN AVOIR DÉLIBÉRÉ

DECIDE :

- **D'APPROUVER ET DE PARTICIPER** pour une dépense de 8 000 € au financement des actions suivantes pour la Lutte contre les discriminations :

COULEURS GAIES : Histoire des LGBTQI+ en Lorraine 3 000 €

COULEURS GAIES : Sport Santé LGBTQI+ 5 000 €

- **D'AUTORISER** Monsieur le Maire ou son représentant à signer les conventions, à intervenir avec les bénéficiaires et les pièces contractuelles correspondant au présent rapport.

Service à l'origine de la DCM : Lutte contre les discriminations
Commissions : Commission Cohésion Sociale
Référence nomenclature «ACTES» : 9.1 Autres domaines de compétences des communes

Séance ouverte à 15h00 sous la Présidence de M. Khalifé KHALIFÉ, Adjoint au Maire de Metz ,
Secrétaire de séance : Mme Emmanuelle CHAMPIGNY, Directrice Générale des Services
Nombre de membres élus au Conseil Municipal : 55 dont 55 sont encore en fonction à la date de la délibération.
Membres assistant à la séance : 39 Absents : 16 Dont excusés : 12

Décision : ADOPTÉE À LA MAJORITÉ
Suivent les signatures au registre

Identifiant de télétransmission : 057-21570463611-20220929-122596-DE-1-1
N° de l'acte : 122596

Délibération rendue exécutoire le 4 octobre 2022
après affichage et transmission au contrôle de légalité.

Pour extrait conforme,
Pour le Maire,
et par délégation :

Metz le,

ASSOCIATIONS

DEMANDE DE SUBVENTION(S)

Formulaire unique

Loi n° 2000-321 du 12 avril 2000 relative aux droits des citoyens dans leurs relations avec les administrations art. 9-1, 10 et 10-1

Décret n° 2016-1971 du 28 décembre 2016

Ce formulaire peut être enregistré sur un ordinateur ou tout autre support (clé USB, etc.) pour le remplir à votre convenance, le conserver, le transmettre, etc. puis l'imprimer, si nécessaire.

Une [notice n° 51781#04](#) est disponible pour vous accompagner dans votre démarche de demande de subvention.

Rappel : Un compte rendu financier doit être déposé auprès de l'autorité administrative qui a versé la subvention dans les six mois suivant la fin de l'exercice pour lequel elle a été attribuée. Le formulaire de compte-rendu financier est également à votre disposition sur 

Cocher la ou les case(s) correspondant à votre demande :

Forme	Fréquence - Récurrence	Objet	Période
en numéraire (argent)	première demande	fonctionnement	annuelle ou
en nature	renouvellement (ou poursuite)	global projets(s)/action(s)	ponctuelle pluriannuelle

À envoyer à l'une ou plusieurs (selon le cas) des autorités administratives suivantes (coordonnées <https://lannuaire.service-public.fr/>) :

État - Ministère

Direction (ex : départementale -ou régionale- de la cohésion sociale, etc.)

Conseil régional

Direction/Service

Conseil départemental

Direction/Service

Commune ou Intercommunalité

Direction/Service

Établissement public

Autre (préciser)

1. Identification de l'association

1.1 Nom - Dénomination :

Sigle de l'association : Site web:

1.2 Numéro Siret :

1.3 Numéro RNA ou à défaut celui du récépissé en préfecture :
(si vous ne disposez pas de ces numéros, voir la notice)

1.4 Numéro d'inscription au registre (article 55 du code civil local) : Date
Volume : Folio : Tribunal d'instance :

1.5 Adresse du siège social :

Code postal : Commune :

Commune déléguée le cas échéant :

1.5.1 Adresse de gestion ou de correspondance (si différente) :

Code postal : Commune :

Commune déléguée le cas échéant :

1.6 Représentant-e légal-e (personne désignée par les statuts)

Nom : Prénom :

Fonction :

Téléphone : Courriel :

1.7 Identification de la personne chargée de la présente demande de subvention (si différente du représentant légal)

Nom : Prénom :

Fonction :

Téléphone : Courriel :

2. Relations avec l'administration

Votre association bénéficie-t-elle d'agrément(s) administratif(s)? oui non

Si oui, merci de préciser :

Type d'agrément :	attribué par	en date du :
_____	_____	_____
_____	_____	_____
_____	_____	_____
_____	_____	_____

L'association est-elle reconnue d'utilité publique ? oui non

Si oui, date de publication au Journal Officiel :

L'association est-elle assujettie aux impôts commerciaux ? oui non

3. Relations avec d'autres associations

A quel réseau, union ou fédération, l'association est-elle affiliée ? (indiquer le nom complet, ne pas utiliser de sigle)

.....
.....

L'association a-t-elle des adhérents personnes morales : non oui Si oui, lesquelles?

.....
.....

Association sportive agréée ou affiliée à une fédération agréée :

4. Moyens humains au 31 décembre de l'année écoulée

Nombre de bénévoles : <i>Bénévole : personne contribuant régulièrement à l'activité de l'association, de manière non rémunérée.</i>	
Nombre de volontaires : <i>Volontaire : personne engagée pour une mission d'intérêt général par un contrat spécifique (par ex. Service civique)</i>	
Nombre total de salariés :	
dont nombre d'emplois aidés	
Nombre de salariés en équivalent temps plein travaillé (ETPT)	
Nombre de personnels mis à disposition ou détachés par une autorité publique	
Adhérents <i>Adhérent : personne ayant marqué formellement son adhésion aux statuts de l'association</i>	

5. Budget¹ de l'association

Année ou exercice du au

Budget supplémentaire -
demande pluriannuelle

Suppression du budget -
demande pluriannuelle

CHARGES	Montant	PRODUITS	Montant
CHARGES DIRECTES		RESSOURCES DIRECTES	
60 - Achats		70 - Vente de produits finis, de marchandises, prestations de services	
Achats matières et fournitures		73 - Concours publics	
Autres fournitures		74 - Subventions d'exploitation²	
		Etat : préciser le(s) ministère(s), directions ou services déconcentrés sollicités cf. 1ère page	
61 - Services extérieurs			
Locations			
Entretien et réparation			
Assurance		Conseil-s Régional(aux) :	
Documentation			
62 - Autres services extérieurs		Conseil-s Départemental (aux) :	
Rémunérations intermédiaires et honoraires			
Publicité, publication			
Déplacements, missions		Communes, communautés de communes ou d'agglomérations:	
Services bancaires, autres			
63 - Impôts et taxes			
Impôts et taxes sur rémunération			
Autres impôts et taxes		Organismes sociaux (CAF, etc. détailler) :	
64 - Charges de personnel		Fonds européens (FSE, FEDER, etc.)	
Rémunération des personnels		L'agence de services et de paiement (emplois aidés)	
Charges sociales		Autres établissements publics	
Autres charges de personnel		Aides privées (fondation)	
65 - Autres charges de gestion courante		75 - Autres produits de gestion courante	
		756. Cotisations	
		758. Dons manuels - Mécénat	
66 - Charges financières		76 - Produits financiers	
67 - Charges exceptionnelles		77 - Produits exceptionnels	
68 - Dotations aux amortissements, provisions et engagements		78 - Reprises sur amortissements, dépréciations et provisions	
69 - Impôt sur les bénéfices (IS); Participation des salariés		79 - Transfert de charges	
TOTAL DES CHARGES		TOTAL DES PRODUITS	
Excédent prévisionnel (bénéfice)		Insuffisance prévisionnelle (déficit)	

CONTRIBUTIONS VOLONTAIRES EN NATURE³

86 - Emplois des contributions volontaires en nature		87 - Contributions volontaires en nature	
860 - Secours en nature		870 - Dons en nature	
861 - Mise à disposition gratuite de biens et services		871 - Prestations en nature	
862 - Prestations			
864 - Personnel bénévole		875 - Bénévolat	
TOTAL		TOTAL	

¹ Ne pas indiquer les centimes d'euros.

² L'attention du demandeur est appelée sur le fait que les indications sur les financements demandés auprès d'autres financeurs publics valent déclaration sur l'honneur et tiennent lieu de justificatifs.

³ Le plan comptable des associations, issu du règlement CRC n° 2018-06, prévoit *a minima* une information (quantitative ou, à défaut, qualitative) dans l'annexe et une possibilité d'inscription en comptabilité, mais « au pied » du compte de résultat ; voir notice.

Projet n°

6. Projet - Objet de la demande

Remplir une « rubrique 6 - *Objet de la demande* » (3 pages) par projet

Projet supplémentaire -
demande multi-projets

Suppression d'un projet -
demande multi-projets

Votre demande est adressée à la politique de la ville ? oui

Intitulé :

Objectifs :

Description :

Bénéficiaires : caractéristiques sociales, dans le respect des valeurs d'égalité et de fraternité de la République (ouverture à tous, mixité, égalité femmes-hommes, non-discrimination), nombre, âge, sexe, résidence, participation financière éventuelle, etc.

6. Projet - Objet de la demande (suite)

Territoire :

Moyens matériels et humains (voir aussi les "CHARGES INDIRECTES REPARTIES" au budget du projet) :

	Nombre de personnes	Nombre en ETPT
Bénévoles participants activement à l'action/projet		
Salarié		
dont en CDI		
dont en CDD		
dont emplois aidés ⁴		
Volontaires (services civiques ...)		

Est-il envisagé de procéder à un (ou des) recrutements(s) pour la mise en oeuvre de l'action/projet ?

oui non Si oui, combien (en ETPT) :

Date ou période de réalisation : du (le) au

Evaluation : indicateurs proposés au regard des objectifs ci-dessus

⁴ Sont comptabilisés ici comme emplois aidés tous les postes pour lesquels l'organisme bénéficie d'aides publiques : contrats d'avenir, contrats uniques d'insertion, conventions adulte-relais, emplois tremplin, postes FONJEP, etc.

Projet n°

6. Budget⁵ du projetBudget supplémentaire -
projet pluriannuelSuppression du budget -
projet pluriannuel

Année

ou exercice du

au

CHARGES	Montant	PRODUITS	Montant
CHARGES DIRECTES		RESSOURCES DIRECTES	
60 - Achats		70 - Vente de produits finis, de marchandises, prestations de services	
Achats matières et fournitures		73 - Concours publics	
Autres fournitures		74 - Subventions d'exploitation²	
		Etat : préciser le(s) ministère(s), directions ou services déconcentrés sollicités cf. 1ère page	
61 - Services extérieurs			
Locations			
Entretien et réparation			
Assurance		Conseil-s Régional(aux) :	
Documentation			
62 - Autres services extérieurs		Conseil-s Départemental (aux) :	
Rémunérations intermédiaires et honoraires			
Publicité, publication			
Déplacements, missions		Communes, communautés de communes ou d'agglomérations:	
Services bancaires, autres			
63 - Impôts et taxes			
Impôts et taxes sur rémunération			
Autres impôts et taxes		Organismes sociaux (CAF, etc. détailler) :	
64 - Charges de personnel		Fonds européens (FSE, FEDER, etc.)	
Rémunération des personnels		L'agence de services et de paiement (emplois aidés)	
Charges sociales		Autres établissements publics	
Autres charges de personnel		Aides privées (fondation)	
65 - Autres charges de gestion courante		75 - Autres produits de gestion courante	
		756. Cotisations	
		758. Dons manuels - Mécénat	
66 - Charges financières		76 - Produits financiers	
67 - Charges exceptionnelles		77 - Produits exceptionnels	
68 - Dotations aux amortissements, provisions et engagements		78 - Reprises sur amortissements, dépréciations et provisions	
69 - Impôt sur les bénéfices (IS); Participation des salariés		79 - Transfert de charges	
CHARGES INDIRECTES REPARTIES AFFECTEES AU PROJET		RESSOURCES PROPRES AFFECTEES AU PROJET	
Charges fixes de fonctionnement			
Frais financiers			
Autres			
TOTAL DES CHARGES		TOTAL DES PRODUITS	

CONTRIBUTIONS VOLONTAIRES EN NATURE⁷

86 - Emplois des contributions volontaires en nature		87 - Contributions volontaires en nature	
860 - Secours en nature		870 - Dons en nature	
861 - Mise à disposition gratuite de biens et services		871 - Prestations en nature	
862 - Prestations			
864 - Personnel bénévole		875 - Bénévolat	
TOTAL		TOTAL	

La subvention sollicitée de
(montant sollicité/total du budget) x 100.

€, objet de la présente demande représente

% du total des produits du projet

⁵ Ne pas indiquer les centimes d'euros.⁶ L'attention du demandeur est appelée sur le fait que les indications sur les financements demandés auprès d'autres financeurs publics valent déclaration sur l'honneur et tiennent lieu de justificatifs.⁷ Voir explications et conditions d'utilisation dans la notice.

7. Attestations

Le droit d'accès aux informations prévues par la loi n° 78-17 du 6 janvier 1978 relative à l'informatique, aux fichiers et aux libertés s'exerce auprès du service ou de l'établissement auprès duquel vous déposez cette demande.

Je soussigné(e), (nom et prénom)
représentant(e) légal(e) de l'association

Si le signataire n'est pas le représentant statutaire ou légal de l'association, joindre le pouvoir ou mandat (portant les 2 signatures - celle du représentant légal et celle de la personne qui va le représenter -) lui permettant d'engager celle-ci⁸.

déclare :

- que l'association est à jour de ses obligations administratives⁹, comptables, sociales et fiscales (déclarations et paiements correspondants) ;
- que l'association souscrit au contrat d'engagement républicain annexé au décret pris pour l'application de l'article 10-1 de la loi n° 2000-321 du 12 avril 2000 relative aux droits des citoyens dans leurs relations avec les administrations ;
- exactes et sincères les informations du présent formulaire, notamment relatives aux demandes de subventions déposées auprès d'autres financeurs publics ;
- que l'association respecte les principes et valeurs de la [Charte des engagements réciproques](#) conclue le 14 février 2014 entre l'État, les associations d'élus territoriaux et le Mouvement associatif, ainsi que les déclinaisons de cette charte ;
- que l'association a perçu un montant total et cumulé d'aides publiques (subventions financières -ou en numéraire- et en nature) sur les trois derniers exercices (dont l'exercice en cours)¹⁰

inférieur ou égal à 500 000 €

supérieur à 500 000 €

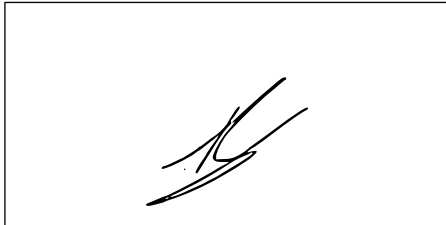
- demander une subvention de :
 - € au titre de l'année ou exercice
 - € au titre de l'année ou exercice
 - € au titre de l'année ou exercice
 - € au titre de l'année ou exercice

- que cette subvention, si elle est accordée, sera versée au compte bancaire de l'association.

=> Joindre un RIB

Fait, le à

Signature



Insérez votre signature en cliquant sur le cadre ci-dessus

⁸ "Le mandat ou procuration est un acte par lequel une personne donne à une autre le pouvoir de faire quelque chose pour le mandant et en son nom. Le contrat ne se forme que par l'acceptation du mandataire. Art. 1984 du code civil."

⁹ Déclaration des changements de dirigeants, modifications de statuts, etc. auprès du greffe des associations - Préfecture ou Sous-préfecture.

¹⁰ Conformément à la circulaire du Premier ministre du 29 septembre 2015, à la Décision 2012/21/UE de la Commission européenne du 20 décembre 2011 et au Règlement (UE) No 360/2012 de la Commission du 25 avril 2012 relatif à l'application des articles 107 et 108 du traité sur le fonctionnement de l'Union européenne aux aides de minimis accordées à des entreprises fournissant des services d'intérêt économique général et au Règlement (UE) n° 1407/2013 de la Commission du 18 décembre 2013 relatif à l'application des articles 107 et 108 du traité sur le fonctionnement de l'Union européenne aux aides de minimis.

7 bis. Informations annexes

Relatives aux subventions déjà perçues dans le cadre de la réglementation européenne relative aux aides d'Etat.

Si, et seulement si, l'association a déjà perçu au cours des trois derniers exercices (dont l'exercice en cours) des subventions au titre d'un texte relevant de la réglementation européenne des aides d'Etat (de type : "Décision Almunia", "Règlement de *minimis*", "Régime d'aide pris sur la base du RGEC"...) renseigner le tableau ci-dessous :

Date de signature de l'acte d'attribution de la subvention (arrêté, convention)	Année(s) pour laquelle/ lesquelles la subvention a été attribuée	"Décision" européenne, "Règlement" ou "régime d'aide", européen à laquelle ou auquel il est fait référence, le cas échéant, sur l'acte d'attribution de la subvention	Autorité publique ayant accordé la subvention	Montant

Pour plus d'informations sur la manière de remplir ce tableau, se reporter à la notice.

ASSOCIATIONS

DEMANDE DE SUBVENTION(S)

Formulaire unique

Loi n° 2000-321 du 12 avril 2000 relative aux droits des citoyens dans leurs relations avec les administrations art. 9-1, 10 et 10-1
Décret n° 2016-1971 du 28 décembre 2016

Ce formulaire peut être enregistré sur un ordinateur ou tout autre support (clé USB, etc.) pour le remplir à votre convenance, le conserver, le transmettre, etc. puis l'imprimer, si nécessaire.

Une [notice n° 51781#04](#) est disponible pour vous accompagner dans votre démarche de demande de subvention.

Rappel : Un compte rendu financier doit être déposé auprès de l'autorité administrative qui a versé la subvention dans les six mois suivant la fin de l'exercice pour lequel elle a été attribuée. Le formulaire de compte-rendu financier est également à votre disposition sur

Cocher la ou les case(s) correspondant à votre demande :

Forme	Fréquence - Récurrence	Objet	Période
<input checked="" type="checkbox"/> en numéraire (argent)	<input checked="" type="checkbox"/> première demande	<input type="checkbox"/> fonctionnement global	<input checked="" type="checkbox"/> annuelle ou ponctuelle
<input type="checkbox"/> en nature	<input type="checkbox"/> renouvellement (ou poursuite)	<input checked="" type="checkbox"/> projets(s)/action(s)	<input type="checkbox"/> pluriannuelle

À envoyer à l'une ou plusieurs (selon le cas) des autorités administratives suivantes (coordonnées <https://annuaire.service-public.fr/>) :

- État - Ministère**
Direction (ex : départementale -ou régionale- de la cohésion sociale, etc.)
- Conseil régional**
Direction/Service
- Conseil départemental**
Direction/Service
- Commune ou Intercommunalité** VILLE DE METZ
Direction/Service
- Établissement public**
- Autre (préciser)**

1. Identification de l'association

1.1 Nom - Dénomination : COULEURS GAIES

Sigle de l'association : Site web : www.couleursgaies.fr

1.2 Numéro Siret : 480 201 755 00026

1.3 Numéro RNA ou à défaut celui du récépissé en préfecture :
(si vous ne disposez pas de ces numéros, voir la notice)

1.4 Numéro d'inscription au registre (article 55 du code civil local) : Date 12/04/1999
Volume : 127 Folio : 62 Tribunal d'instance : METZ

1.5 Adresse du siège social : 11 rue des Parmentiers

Code postal : 57000 Commune : METZ

Commune déléguée le cas échéant :

1.5.1 Adresse de gestion ou de correspondance (si différente) :

Code postal : Commune :

Commune déléguée le cas échéant :

1.6 Représentant-e légal-e (personne désignée par les statuts)

Nom : GATIPON-BACHETTE Prénom : Matthieu

Fonction : Président

Téléphone : 06 20 22 40 76 Courriel : matthieugatiponbachette@gmail.com

1.7 Identification de la personne chargée de la présente demande de subvention (si différente du représentant légal)

Nom : AUROUSSEAU Prénom : Stéphane

Fonction : Trésorier adjoint

Téléphone : 06 61 56 93 84 Courriel : stephaurousseau@free.fr

2. Relations avec l'administration

Votre association bénéficie-t-elle d'agrément(s) administratif(s)? oui non

Si oui, merci de préciser :

Type d'agrément :	attribué par	en date du :
<u>Jeunesse et Education Populaire</u>	<u>DDCS 57</u>	<u>17/10/2004</u>
<u>Association Complémentaire Education Nationale</u>	<u>Rectorat Nancy-Metz</u>	<u>1/02/2008</u>
_____	_____	_____

L'association est-elle reconnue d'utilité publique ? oui non

Si oui, date de publication au Journal Officiel :

L'association est-elle assujettie aux impôts commerciaux ? oui non

3. Relations avec d'autres associations

A quel réseau, union ou fédération, l'association est-elle affiliée ? (indiquer le nom complet, ne pas utiliser de sigle)

F.O.L. 57., Interassociative Lesbienne, Gay, Bi et Trans. (InterLGBT), European Pride Organizer Ass....

L'association a-t-elle des adhérents personnes morales : non oui Si oui, lesquelles?

Association sportive agréée ou affiliée à une fédération agréée :

4. Moyens humains au 31 décembre de l'année écoulée

Nombre de bénévoles : <i>Bénévole : personne contribuant régulièrement à l'activité de l'association, de manière non rémunérée.</i>	30 bénévoles
Nombre de volontaires : <i>Volontaire : personne engagée pour une mission d'intérêt général par un contrat spécifique (par ex. Service civique)</i>	4 volontaires en mission de service civique (8 mois)
Nombre total de salariés :	1 salariée depuis 1/09/2021
dont nombre d'emplois aidés	
Nombre de salariés en équivalent temps plein travaillé (ETPT)	
Nombre de personnels mis à disposition ou détachés par une autorité publique	1 ETP (financement FONJEP)
Adhérents <i>Adhérent : personne ayant marqué formellement son adhésion aux statuts de l'association</i>	200 adhérents

5. Budget¹ de l'association

Année 2022 ou exercice du au

Budget supplémentaire -
demande pluriannuelle

Suppression du budget -
demande pluriannuelle

CHARGES	Montant	PRODUITS	Montant
CHARGES DIRECTES		RESSOURCES DIRECTES	
60 - Achats	23 200	70 - Vente de produits finis, de marchandises, prestations de services	41 575
Achats matières et fournitures	11 740	73 - Concours publics	
Autres fournitures	4 460	74 - Subventions d'exploitation ²	88 160
prestations de services	7 000	Etat : préciser le(s) ministère(s), directions ou services déconcentrés sollicités cf. 1ère page	
61 - Services extérieurs	35 090	ETAT - Politique de la Ville	11 500
Locations	16 800	DILCARH 57, 54, 55, et 88	13 500
Entretien et réparation	2 500	DRAC + PJJ + FONJEP	14 160
Assurance	680	Conseil-s Régional(aux) :	
Documentation	15 110		
62 - Autres services extérieurs	49 950	Conseil-s Départemental (aux) :	
Rémunérations intermédiaires et honoraires	28 550	CD 57	5000
Publicité, publication	9 600	CD 54	2000
Déplacements, missions	11 400	Communes, communautés de communes ou d'agglomérations:	
Services bancaires, autres	400	EuroMetz + Grand Longwy + CA S	9 500
63 - Impôts et taxes		Ville de Metz	25 500
Impôts et taxes sur rémunération		Villes de Woippy, Longwy, St Dié	7 000
Autres impôts et taxes		Organismes sociaux (CAF, etc. détailler) :	
64 - Charges de personnel	40 070	Fonds européens (FSE, FEDER, etc.)	
Rémunération des personnels	28 090	L'agence de services et de paiement (emplois aidés)	
Charges sociales	11 780	Autres établissements publics	
Autres charges de personnel	200	Aides privées (fondation)	
65 - Autres charges de gestion courante		75 - Autres produits de gestion courante	18 325
		756. Cotisations	10 000
		758. Dons manuels - Mécénat	8 325
66 - Charges financières		76 - Produits financiers	250
67 - Charges exceptionnelles		77 - Produits exceptionnels	
68 - Dotations aux amortissements, provisions et engagements		78 - Reprises sur amortissements, dépréciations et provisions	
69 - Impôt sur les bénéfices (IS); Participation des salariés		79 - Transfert de charges	
TOTAL DES CHARGES	148 310	TOTAL DES PRODUITS	148 310
Excédent prévisionnel (bénéfice)		Insuffisance prévisionnelle (déficit)	

CONTRIBUTIONS VOLONTAIRES EN NATURE³

86 - Emplois des contributions volontaires en nature		87 - Contributions volontaires en nature	
860 - Secours en nature		870 - Dons en nature	
861 - Mise à disposition gratuite de biens et services		871 - Prestations en nature	
862 - Prestations			
864 - Personnel bénévole	85 000	875 - Bénévolat	85 000
TOTAL	233 310	TOTAL	233 310

¹ Ne pas indiquer les centimes d'euros.

² L'attention du demandeur est appelée sur le fait que les indications sur les financements demandés auprès d'autres financeurs publics valent déclaration sur l'honneur et tiennent lieu de justificatifs.

³ Le plan comptable des associations, issu du règlement CRC n° 2018-06, prévoit *a minima* une information (quantitative ou, à défaut, qualitative) dans l'annexe et une possibilité d'inscription en comptabilité, mais « au pied » du compte de résultat ; voir notice.

Remplir une « rubrique 6 - *Objet de la demande* » (3 pages) par projetVotre demande est adressée à la politique de la ville ? oui**Intitulé :**

SPORT-SANTÉ-LGBTQI+

Objectifs :

Le projet propose une valorisation de la pratique du sport à travers une série d'évènements portés par la Ville de Metz, l'Eurométropole de Metz et le département de la Moselle. Il s'agira de promouvoir le sport inclusif LGBTQI+ et le respect de l'autre, quelle que soit son genre, son origine ou son orientation sexuelle. Ces actions sont destinées à lutter contre les LGBTQI+phobies dans le sport et à favoriser une pratique sportive inclusive.

L'objectif sera aussi de valoriser les structures sportives inscrites dans une démarche d'ouverture et de bienveillance à l'égard des personnes LGBTQI+, sans exclure tout autre personne, et de les faire connaître à un large public.

Description :

Le projet SPORT-SANTÉ-LGBTQI+ s'articulera autour de plusieurs axes :

- plusieurs ateliers en partenariat avec des coachs sportifs et des associations LGBT-friendly dans le cadre de manifestations sportives locales. 4 ateliers minimum sont envisagés.
- la réalisation de supports vidéo valorisant le sport inclusif, qui pourront être mis à disposition des acteurs sportifs locaux,
- la réalisation d'une exposition sur « Sports et LBGTQI+ : les enjeux » pour la promotion du mieux-vivre ensemble. Cette exposition pourra être mise à disposition des acteurs sportifs locaux,
- un programme de sensibilisation et de prévention des discriminations liées au sexe, à l'orientation sexuelle ou à l'identité de genre dans le sport ou par le sport. Ces actions sont destinées aux acteurs sportifs locaux.
- un accompagnement des structures sportives pour la promotion du sport inclusif et la prévention des LGBTphobies,
- une conférence-débat avec des acteurs du monde du sport et des personnes engagées dans une pratique du sport inclusive (encadrement, sportifs, responsables associatifs).

Ces actions participent dans leur ensemble à faire reculer les préjugés et les stéréotypes en lien avec la cause LGBTQI+, et de mobiliser le public en faveur des idéaux d'égalité et de fraternité. Elles permettront par ailleurs de faire connaître la Ville à des sportifs issus des communautés LGBTQI+.

Bénéficiaires : caractéristiques sociales, dans le respect des valeurs d'égalité et de fraternité de la République (ouverture à tous, mixité, égalité femmes-hommes, non-discrimination), nombre, âge, sexe, résidence, participation financière éventuelle, etc.

- Tout public de tout milieu et de tout âge,
- Structures sportives : fédérations, associations et clubs, ou organisateurs de manifestations sportives.

6. Projet - Objet de la demande (suite)

Territoire :

- la Ville de Metz
- les communes de l'Eurométropole de Metz
- le département de la Moselle
- et au-delà à travers les origines des visiteurs du territoire.

Moyens matériels et humains (voir aussi les "CHARGES INDIRECTES REPARTIES" au budget du projet) :

- réalisations de supports de communication, vidéos et expositions,
- recrutement d'un.e jeune volontaire en mission de service civique engagé.e sur le projet
- mobilisation des bénévoles de l'association
- frais liés à la venue de personnalités en lien avec la cause à l'occasion de la conférence-débat.

	Nombre de personnes	Nombre en ETPT
Bénévoles participants activement à l'action/projet	5	0,4
Salarié		
dont en CDI		
dont en CDD	1	0,10
dont emplois aidés ⁴		
Volontaires (services civiques ...)	1	0,2

Est-il envisagé de procéder à un (ou des) recrutements(s) pour la mise en oeuvre de l'action/projet ?

oui non Si oui, combien (en ETPT) :

Date ou période de réalisation : du (le) 1/10/2022 au 30/06/2023

Evaluation : indicateurs proposés au regard des objectifs ci-dessus

- nombre d'ateliers organisés dans le cadre de manifestation sportives locales
- nombre de mises à disposition des supports vidéos
- nombre de présentations de l'exposition « Sport et LGBTQI+ : les enjeux »
- nombre d'actions de prévention des discriminations LGBTQI+ menées dans des structures sportives
- nombre de sollicitations d'accompagnement de la part des structures sportives
- nombre de participant.e.s à la conférence-débat

⁴ Sont comptabilisés ici comme emplois aidés tous les postes pour lesquels l'organisme bénéficie d'aides publiques : contrats d'avenir, contrats uniques d'insertion, conventions adulte-relais, emplois tremplin, postes FONJEP, etc.

Projet n°

6. Budget⁵ du projetBudget supplémentaire -
projet pluriannuel

Année ou exercice du au

Suppression du budget -
projet pluriannuel

CHARGES	Montant	PRODUITS	Montant
CHARGES DIRECTES		RESSOURCES DIRECTES	
60 - Achats	1 300	70 - Vente de produits finis, de marchandises, prestations de services	500
Achats matières et fournitures	500	73 - Concours publics	
Autres fournitures	800	74 - Subventions d'exploitation ²	8 000
		Etat : préciser le(s) ministère(s), directions ou services déconcentrés sollicités cf. 1ère page	
61 - Services extérieurs			
Locations			
Entretien et réparation			
Assurance		Conseil-s Régional(aux) :	
Documentation			
62 - Autres services extérieurs	6 300	Conseil-s Départemental (aux) :	
Rémunérations intermédiaires et honoraires	4 000	CONSEIL DEPARTEMENTAL MO	3 000
Publicité, publication	800		
Déplacements, missions	1 500	Communes, communautés de communes ou d'agglomérations:	
Services bancaires, autres		VILLE DE METZ	5 000
63 - Impôts et taxes			
Impôts et taxes sur rémunération			
Autres impôts et taxes		Organismes sociaux (CAF, etc. détailler) :	
64 - Charges de personnel	900	Fonds européens (FSE, FEDER, etc.)	
Rémunération des personnels	600	L'agence de services et de paiement (emplois aidés)	
Charges sociales	300	Autres établissements publics	
Autres charges de personnel		Aides privées (fondation)	
65 - Autres charges de gestion courante		75 - Autres produits de gestion courante	
		756. Cotisations	
		758. Dons manuels - Mécénat	
66 - Charges financières		76 - Produits financiers	
67 - Charges exceptionnelles		77 - Produits exceptionnels	
68 - Dotations aux amortissements, provisions et engagements		78 - Reprises sur amortissements, dépréciations et provisions	
69 - Impôt sur les bénéfices (IS); Participation des salariés		79 - Transfert de charges	
CHARGES INDIRECTES REPARTIES AFFECTEES AU PROJET		RESSOURCES PROPRES AFFECTEES AU PROJET	
Charges fixes de fonctionnement			
Frais financiers			
Autres			
TOTAL DES CHARGES	8 500	TOTAL DES PRODUITS	8 500

CONTRIBUTIONS VOLONTAIRES EN NATURE⁷

86 - Emplois des contributions volontaires en nature		87 - Contributions volontaires en nature	
860 - Secours en nature		870 - Dons en nature	
861 - Mise à disposition gratuite de biens et services		871 - Prestations en nature	
862 - Prestations			
864 - Personnel bénévole	600	875 - Bénévolat	600
TOTAL	9 100	TOTAL	9 100

La subvention sollicitée de 5 000 €, objet de la présente demande représente 58 % du total des produits du projet (montant sollicité/total du budget) x 100.

⁵ Ne pas indiquer les centimes d'euros.

⁶ L'attention du demandeur est appelée sur le fait que les indications sur les financements demandés auprès d'autres financeurs publics valent déclaration sur l'honneur et tiennent lieu de justificatifs.

⁷ Voir explications et conditions d'utilisation dans la notice.

7 bis. Informations annexes

Relatives aux subventions déjà perçues dans le cadre de la réglementation européenne relative aux aides d'Etat.

Si, et seulement si, l'association a déjà perçu au cours des trois derniers exercices (dont l'exercice en cours) des subventions au titre d'un texte relevant de la réglementation européenne des aides d'Etat (de type : "Décision Almunia", "Règlement de *minimis*", "Régime d'aide pris sur la base du RGEC"...) renseigner le tableau ci-dessous :

Date de signature de l'acte d'attribution de la subvention (arrêté, convention)	Année(s) pour laquelle/ lesquelles la subvention a été attribuée	"Décision" européenne, "Règlement" ou "régime d'aide", européen à laquelle ou auquel il est fait référence, le cas échéant, sur l'acte d'attribution de la subvention	Autorité publique ayant accordé la subvention	Montant

Pour plus d'informations sur la manière de remplir ce tableau, se reporter à la notice.

